

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 34

Artikel: Un pays menacé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 . . . six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Un pays menacé.

Sous ce titre, le *Petit Parisien* publie les lignes suivantes, qui nous donnent sur l'Islande des détails excessivement intéressants, et que nous signalons à l'attention de nos lecteurs :

« L'Islande ! chaque année, ce mot résonne douloureusement à nos oreilles, évoque des catastrophes, des femmes et des orphelins en deuil, pleurant les braves marins qui ont perdu la vie autour de cette île désolée.

En nulle autre région la navigation n'est aussi difficile. Il faut s'avancer au milieu des mers toujours soulevées et de brumes permanentes, sans pouvoir s'aider ni des phares ni de la boussole. Des phares, il n'y en a point. Quant à la boussole, ces parages sont volcaniques à ce point que l'aiguille aimantée y dévie souvent de vingt-cinq degrés en quatre heures à la même place. On n'a guère comme ressource, pour savoir où l'on est, que les sondages.

Comment les mers qui avoisinent l'Islande ne seraient-elles pas sans cesse bouleversées, quand on songe aux formidables secousses dont le sol de l'île est le théâtre, aux violentes commotions qui ont déchiqueté ce malheureux pays.

Un voyageur qui revient d'une mission en Islande, M. Victor Meignan, prédit même à la colonie danoise, dans un avenir plus ou moins éloigné, un suprême soulèvement, un cataclysme inouï, la faisant disparaître un jour.

Ce cataclysme semble se préparer depuis des siècles : l'étude de la constitution géologique de l'Islande permet, sans exagération, d'envisager la possibilité des plus terribles révolutions de la nature dans ces régions.

Imagine-t-on cette chose effroyable : une grande île s'effondrant, se disloquant, s'engloutissant tout à coup ?...

Qu'on se rappelle ce que douze siècles seulement ont fait de l'Islande. Au moment où des Norvégiens vinrent s'y fixer et la coloniser, elle était fertile. La preuve de cette ancienne

fertilité, c'est la présence, à quelques mètres de la surface du sol, de gros troncs d'arbres qui ne sont ni fossiles, ni charbon. Or, aujourd'hui, il n'y a plus en Islande qu'un seul arbre, devenu la curiosité de l'île. La première question que posent les Islandais aux voyageurs est celle-ci : « Avez-vous vu l'arbre d'Akoreyry ? »

Cet arbre est entouré d'une palissade, comme un objet d'une inestimable valeur.

Partout ailleurs, il ne pousse qu'un maigre et rare gazon, insuffisant à nourrir les bestiaux, qui se doivent contenter de manger des têtes de poisson.

Oui, cette terre lamentable était riche et féconde ; elle n'était qu'une partie d'une île considérable, la Friselande, qui existait encore au seizième siècle, qui était très peuplée et très civilisée.

A cette époque, une immense catastrophe eut lieu, et la Friselande s'évanouit sous la mer.

Il pourra en être de même pour l'Islande, partie survivante et agonisante d'un immense continent.

L'eau de la mer pénètre peu à peu sous terre par des infiltrations. Cette eau, qui est un des plus puissants dissolvants qui soient, en rencontrant les métaux que contient la terre, les attaque et forme par cette action chimique une pile électrique. Une partie de ces terres décomposées se transforme en gaz. Ces gaz, dont la tension va toujours en augmentant, cherchent naturellement une issue. Ils secouent d'abord le sol et, finalement, en s'échappant, forment un cratère de volcan.

Les matières solides provenant de la décomposition de la terre, s'échappant de chaque cratère sous forme de lave, laissent un vide dans les entrailles de la terre, amènent à la surface, en même temps que la désolation, un poids considérable.

Ces matières pesantes, manquant dès lors d'un appui suffisant, finissent par occasionner l'effondrement

de la croûte terrestre sur laquelle elles s'étaient répandues.

La mer, alors, reçoit dans son sein cette portion de terre ferme dont elle avait dévoré les flancs, et, en s'avancant ainsi de pas en pas gigantesques, elle doit finir par attirer tout le continent au fond des eaux victorieuses.

Ce n'est donc pas assez pour les malheureux Islandais de vivre six mois de l'année dans les ténèbres, d'habiter un sol ingrat ; ils sont sans cesse menacés par des éruptions de volcans, dont l'une d'elles pourrait avoir des conséquences effroyables. Et cependant, ils l'aiment, leur pays ! C'est une contrée cruelle pour ses enfants, mais c'est toujours la patrie.

M. Meignan recevait un jour l'hospitalité dans une maison perdue au milieu d'un désert lugubre. Et quelle maison ! Elle se composait d'une série de chambres n'ayant pour plancher que la terre nue, reliées entre elles par des corridors souterrains. Devant la porte, par miracle, un peu de gazon croissait, entretenu comme une curiosité.

Le brave homme qui habitait cette construction informe se déclarait, cependant, très content de sa condition.

Les Islandais sont fiers de leur patrie et de leur race. Cette fierté, c'est la consolation de ces déshérités. Ils parlent sans cesse du passé héroïque que leur prêtent leurs légendes, qu'ils relisent constamment.

Il y a encore dans ce pays des mœurs très patriarcales. L'Islande a un Parlement local composé de 30 membres, qui siège tous les deux ans à Reykiavick, la capitale, une capitale de 900 habitants.

Mais là, la situation de député n'est pas aussi recherchée qu'ailleurs. Pour se rendre à Reykiavick, c'est un voyage pénible. Le plus robuste ou le plus vaillant accepte ces fonctions par dévouement, et, de son lointain district, il s'en va à cheval, par petites journées, à la capitale.

Au reste, le mandat de député n'entraîne aucune rémunération.

Mais, ce qui est piquant, c'est la façon dont on procède aux élections. Les circonscriptions électorales ont une étendue considérable, les intempéries rendent les voyages pénibles. On ne peut donc assigner à chaque électeur une date fixe pour venir au chef-lieu déposer son bulletin. Alors, on vote quand on peut. L'urne électorale est confiée à un des habitants les plus respectés. Quand quelque pêcheur ou quelque fermier passe près de la demeure de celui qui en a la garde, il entre et accomplit ses devoirs de citoyen.

Le gouvernement danois nomme des juges pour la colonie, mais ils ont si rarement l'occasion de fonctionner, qu'il n'y a pas même de Palais de Justice. On ne peut vraiment qu'éprouver de la pitié pour cette population très bonne, de mœurs douces, qui vit résignée dans ce pays sauvage, sans songer à l'émigration, et en s'accommmodant de la dure destinée qui leur est faite au milieu des glaces, tandis que le sol tressaille sous ses pieds d'une façon menaçante !

Mesdames. — Pas de nouveautés en ce qui concerne les grandes lignes de la mode, nous dit l'*Estafette* de Paris ; on annonce pourtant que les jupes rondes, froncées à la taille, commencent à ne plus se borner à un rang de froncés, mais que l'on en fait trois, quatre, cinq, jusqu'à sept, placés à trois ou quatre centimètres les uns au-dessous des autres. Ces froncés sont rendus très élégants si on leur donne la forme nid d'abeilles, ce qui se fait en les contrariant.

Les corsages froncés, qui se multiplient sous toutes les formes et sont d'ailleurs fort gracieux, ont l'avantage de supprimer les accessoires imposés jadis par les couturières ; l'ampleur élégante des draperies froncées, mises en la bonne place, remplace avantageusement tous les capotonnages d'autan.

Une des plus heureuses dispositions parmi ces corsages froncés est le corsage froncé à la vierge ou coulissé pour le corsage décolleté, et le corsage montant, sans pincés, fermant derrière, froncé, ou plutôt pincé au milieu de la poitrine et dans l'emmanchure, ne laissant d'ampleur que pour la forme du gousset.

La manche très bouffante pour le costume de ville est toujours fort à la mode. On ne la met pas avec toutes les formes de corsages, chacun d'eux ayant son style ; elle va très bien avec la jupe ronde plissée accordéon, la ceinture et le corsage Restauration ; ce genre amincit beaucoup la taille.

* * *

Une tentative de nouveau en matière de chapeau, c'est-à-dire une énormité : le chapeau plat et carré. En voici le modèle, par acquit de conscience, mais sans aucune approbation :

C'est un grand plateau carré en paille d'Italie, bizarrement corné, drapé, chiffonné. Un simple velours noir autour de la tête, et une guirlande d'edelweiss de velours blanc au cœur d'or, une mignonne guirlande épanchant ses jolies fleurs du souvenir et de la fidélité jusque sur l'avant que fait le chapeau sur le devant.

Soucis d'un marchand de vins.

Un spéculateur chargé d'une quantité considérable de vins vieux ne voyait pas sans une sérieuse inquiétude la belle poussée de la vigne, qui faisait espérer une abondante récolte. Une baisse très forte sur les prix était imminente, et notre marchand de vins n'en dormait pas depuis une quinzaine. Un seul espoir lui restait : une gelée, une de ces gelées de printemps qui détruisent, en quelques heures, toutes les ressources du vigneron.

Chaque soir, il trempait, dans le bassin de son puits, un drap de lit qu'il allait étendre ensuite sur le bord de sa véranda, espérant toujours qu'un beau matin, le drap gelé par une nuit froide, lui annoncerait le fléau qui devait le sauver en maintenant les prix.

La domestique, tout récemment arrivée dans la maison, avait remarqué l'air inquiet de son maître, mais ne comprenait absolument rien à l'histoire du drap mouillé étendu sur la véranda.

Un soir, le marchand de vins lui dit : « Marguerite, chaque matin, dès que vous serez levée, vous irez voir si le drap est pris. S'il est pris, frappez à ma porte et avertissez-moi... N'oubliez-pas ! »

La bonne fille, timide et soumise, promit de se conformer à cet ordre qui lui paraissait néanmoins singulièrement bizarre.

Deux voisins, deux espions, au courant de ce qui se passait, virent là l'occasion d'une jolie farce.

La nuit suivante, ils enlevèrent le drap.

Vers 6 heures du matin, fidèle à sa mission, Marguerite court sur la véranda : le drap avait disparu. Revenant sur ses pas, elle va immédiatement réveiller son maître en lui criant :

— Monsieur ! Monsieur !... le drap est pris !

— Ah ! bien, merci, Marguerite, je vais me lever.

On devine le reste.

La petite ville de Martigues (Bouches-du-Rhône) a pris dernièrement l'initiative d'une fête de charité au profit des victimes de St-Etienne et

de Terre-Neuve. Une des parties les plus touchantes du programme a été la lecture d'une pièce de vers de circonstance, dans lesquels l'auteur, Charles Maurras, déplore ces catastrophes qui ont éclaté en pleine Exposition, parmi les fêtes triomphales de la science et du pouvoir humain :

« Elles témoignent, ces victimes
» de St-Etienne et de Terre-Neuve,
» que ni la mer ni la terre ne sont
» encore domptées absolument ; les
» hommes sont toujours des frères
» dans la douleur. »

Voici les deux dernières strophes de cette ode admirable, s'adressant aux demoiselles chargées de la quête :

Et c'est pourquoi je vous propose,
Au nom de la fraternité,
D'arborer la plus fraîche rose
A votre corsage d'été ;
Et, de familles en familles,
O merveilleuses jeunes filles,
De quêter avec vos vingt ans,
Avec vos yeux de violettes,
Pour l'orphelin des goélettes
Et des puits de mine croulants.

Et vous tendrez vos aumônières,
Vous, si belles, si simplement,
Que les bourses d'or tout entières
S'y videront en un moment :
L'or, l'argent et les pièces viles
S'élèveront en longues piles,
En arceaux luisants vers le ciel :
Et nous ferons de ces oboles
Une tour aux pieux symboles,
Plus haute que la tour d'Eiffel !

Les Orphéons. — Origine de ce mot. — Aussitôt après que la loi de 1832 eut en quelque sorte créé l'instruction primaire en France, des hommes éminents demandèrent qu'on y ajoutât l'enseignement du chant, dans le but de répandre le goût du beau.

La réalisation de cette idée fut due à Wilhelm, dont la méthode faisait disparaître la plupart des difficultés premières. C'est en 1833 qu'il commença à l'appliquer dans les écoles. A la fin de l'année, il réunit les groupes qu'il avait instruits séparément, afin d'avoir un ensemble d'exécutants, et il appela cette réunion « orphéon » — du nom d'Orphée, le dieu de la musique.

Depuis lors, on désigne sous l'appellation d'« orphéon » un ensemble de choristes qui exécutent des chants sans accompagnement.

On voit que les sociétés orphéoniques sont tout simplement une extension des cours de chant introduits dans les écoles par la loi de 1832.

Onna crouie leinga.

— « Volliäi-vo que vo montréyo cein que y'a dè meillão et dè pe crouïo